

## **Gagnez une bibliothèque courte échelle !**

### **Dates**

Le concours « Gagnez une bibliothèque courte échelle ! » est organisé par les éditions de la courte échelle. Ce concours débutera le 18 janvier 2010 et se terminera le 19 mars 2010. Le tirage aura lieu le 22 mars 2010 au siège social de la courte échelle.

### **Comment participer ?**

Sur le site [courteechelle.com](http://courteechelle.com), entre le 18 janvier et le 19 mars 2010, cliquez sur la bannière, en page d'accueil, menant au concours. Pour participer, vous devez écrire un commentaire en lien avec une activité proposée sur le blogue pédagogique de la courte échelle. Vous devez ensuite remplir le formulaire en copiant/collant votre commentaire pour être admissible au concours.

Formulaire :

- Nom et prénom
- Niveau de l'enseignant
- Nom et adresse de l'école
- Nom de la commission scolaire
- Niveau d'enseignement
- Numéro de téléphone
- Courriel
- Votre commentaire

### **Prix à gagner**

Un ensemble de dix livres en trois exemplaires. Les titres sont sélectionnés par les éditions de la courte échelle.

Valeur approximative de : 300 \$

### **Conditions particulières et exclusions**

Pour participer à ce concours, la personne doit être enseignant(e) du primaire ou du secondaire.

Dans l'éventualité où une ou plusieurs composantes des prix ne seraient plus disponibles, pour quelque raison que ce soit, les organisateurs du concours se réservent le droit de les remplacer par d'autres composantes de nature et de valeur comparables.

Dans l'éventualité où la personne gagnante n'utiliserait pas une ou plusieurs composantes du prix, pour quelque raison que ce soit, elle ne serait pas dédommée ou compensée financièrement, et cette ou ces composantes deviendraient alors nulles.

La personne gagnante doit considérer que tout ce qui n'est pas spécifiquement indiqué ci-dessus comme étant inclus dans le prix n'est pas compris.

Les prix ne sont pas transférables, ni échangeables, ni monnayables.

Aucune substitution n'est possible.

### **Sélection des gagnant(e)s et dates de tirage**

Un formulaire parmi l'ensemble des formulaires électroniques reçus et dûment remplis pendant la durée du concours sera tiré le 22 mars 2010 à 14 h au siège social de la courte échelle.

### **Date limite de participation**

Seuls les formulaires électroniques dûment complétés, reçus au plus tard à 23 h 59 le 19 mars 2010, seront éligibles au tirage. La participation est limitée à une inscription par classe, par adresse de courriel. Aucun achat requis.

### **Volet Internet**

Les éditions de la courte échelle n'acceptent aucune responsabilité en cas de problème de transmission électronique du formulaire de participation, notamment en raison d'une infection par un virus informatique, de bogues, d'un sabotage, d'une intervention non autorisée, d'une fraude, de défauts techniques ou toute autre cause indépendante de la volonté de la courte échelle qui aurait pour effet de corrompre ou encore toucher à l'administration, la sécurité, l'impartialité, l'intégrité ou le déroulement adéquat du présent concours.

Les éditions de la courte échelle se réservent le droit, à leur entière discrétion, de disqualifier toute personne qui sabote le processus de participation et d'annuler, de résilier, de modifier ou de suspendre le concours.

Les éditions de la courte échelle n'assument aucune responsabilité pour toute erreur, omission, interruption, suppression, défaut, délai dans le fonctionnement ou la transmission, panne des lignes de communication, vol ou destruction des bulletins de participation, ou leur accès non autorisé ou leur modification.

Les éditions de la courte échelle ne sont pas responsables des problèmes ou défauts techniques de tout réseau ou ligne téléphonique, système informatique en ligne, serveur ou fournisseur, équipement informatique, logiciel, de l'impossibilité pour la courte échelle de recevoir du courrier électronique ou des bulletins à cause de problèmes techniques ou de congestion dans Internet ou dans tout site Web, ou les deux, y compris tout dommage à l'ordinateur du participant ou de toute autre personne liée à la participation ou au téléchargement de tout renseignement du présent concours, ou en découlant.

### **Conditions générales**

Le concours est ouvert aux personnes âgées de 18 ans et plus et résidant au Québec, dont les véritables prénom, nom, code postal, numéros de téléphone et adresse de courrier électronique devront être inscrits dans le formulaire de participation. Toute personne gagnante consent, par sa participation au concours, à

ce que son nom, sa photo et/ou sa voix soient utilisés à des fins publicitaires, sans autre compensation que le prix attribué.

Les gagnant(e)s du prix devront signer une déclaration et une cession de droit avant d'accepter le prix.

Les chances de gagner dépendent du nombre total de formulaires reçus et dûment complétés.

Les personnes au bénéfice desquelles ce concours est tenu n'assumeront aucune responsabilité de quelque nature que ce soit dans tous les cas où leur incapacité d'agir résulterait d'un fait ou d'une situation indépendante de leur volonté ou d'une grève, d'un lock-out ou de tout autre conflit de travail dans leurs établissements ou dans ceux des organismes ou entreprises dont les services sont utilisés pour la tenue de ce concours.

Les éditions de la courte échelle se réservent le droit de modifier chaque prix par un autre de valeur égale au cas où un événement hors du contrôle de la courte échelle empêcherait la remise du prix tel que décrit.

Les employé(e)s de la courte échelle, de ses représentants et de ses agences officielles, des fournisseurs, ainsi que les pigistes qu'ils emploient, les membres de leur famille immédiate et les personnes avec qui ils (elles) sont domicilié(e)s, ne sont pas admissibles à ce concours.

Ce concours est commandité par les éditions de la courte échelle. Celles-ci ne se tiennent pas responsables des inscriptions volées, perdues, égarées ni des cas de problème de transmission électronique du formulaire de participation.

Les éditions de la courte échelle ne se tiennent pas responsables des blessures, pertes ou dommages de toutes sortes occasionnés par le prix dans le cadre de ce concours.

Toute inscription qui est contrefaite, incomplète, illisible, erronée, photocopiée, de façon mécanique ou autrement, ou encore obtenue par quelque moyen ou procédé illicite que ce soit, est nulle et ne peut donner droit à un prix. Les décisions des organisateurs du concours à cet effet sont finales et sans appel.

Les personnes qui participent au concours reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et acceptent de s'y conformer. Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

Les droits exigibles de ce concours en vertu de la loi sur les loteries, courses et concours publicitaires ont été payés.

Les éditions de la courte échelle se réservent le droit de terminer ou de retirer ce concours en tout temps; ce droit est sujet à une autorisation écrite de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec.

On peut obtenir les règlements de ce concours sur le site Web des éditions de la courte échelle, à l'adresse suivante : [www.courtechelle.com](http://www.courtechelle.com).